

SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES

ISAF 2016

Du 14 au 20 décembre 2016 à AUCKLAND (Nouvelle Zélande)

Conformément au règlement de sélection, les sportives et sportifs français sélectionné(e)s pour représenter la fédération française de voile (FFVoile) lors du championnat du monde ISAF Jeunes 2016 sont les suivants.

Sélection par réalisation d'un podium à l'épreuve internationale de référence.

Série	N° Licence	NOM	Prénom	Club	Résultat
RSX Garçons	1266481B	LE BOSQ	TITOUAN	CN FOUESNANT	Champion d'Europe Jeune 2016
Laser Radial Filles	1183847Z	CERVERA	LOUISE	YC CANNES	3 ^e Chpt. du Monde Jeune 2016
29er Garçons	1210186L	NAEL	GWENDAL	CNBPP	2 ^e Chpt du Monde Open 2016
29er Garçons	1230575Z	MERCIER	LILIAN	SNO NANTES	2 ^e Chpt du Monde Open 2016

Sélection par une performance réalisée lors des Championnats de France Espoirs 2016

Série	N° Licence	NOM	Prénom	Club	Résultat
RSX Filles	1194148E	PIANAZZA	LUCIE	CN ANGOULINS	3 ^{ème} Chpt France Espoirs 2016 et 1 ^{ère} U19
Laser Radial Garçons	1202315M	BOITE	ALEXANDRE	SR LE HAVRE	Champion de France Espoirs 2016
420 Filles	1224985B	DORANGE	VIOLETTE	SR ROCHELAISES	Championne de France Espoirs 2016
420 Filles	1221176J	ORION	CAMILLE	SR ROCHELAISES	Championne de France Espoirs 2016
420 Garçons	1195701X	DEMANGE	ALEXANDRE	CN BRETIGNOLLES	Champion de France Espoirs 2016
420 Garçons	1209377T	BARTHELEMY	AURELIEN	CN BRETIGNOLLES	Champion de France Espoirs 2016

29er Filles	1226136A	JACQUIN	MAIWENN	SNO NANTES	6° Chpt. France Espoirs 2016 et 1ere féminine
29er Filles	1277211D	PERCHERON	ENORA	SNO NANTES	6° Chpt. France Espoirs 2016 et 1ere féminine

Sélection par épreuve spécifique NACRA 15 à Quiberon

Série	N° Licence	NOM	Prénom	Club	Résultat
NACRA 15	1185794C	MOURNIAC	TIM	ASN QUIBERON	1 ^{er} Sélective Nationale Spécifique
NACRA 15	1206321K	DORANGE	CHARLES	SR ROCHELAISES	1 ^{er} Sélective Nationale Spécifique

La délégation française sera encadrée par : Loic BILLON, coordonnateur de la délégation, Fabrice JAUNET et Pierre NOESMOEN.

Pour mémoire, extrait du règlement de sélection : « *En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'infraction à la réglementation de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation fixé, le DTN pourra invalider la sélection du ou des sportifs et de la ou des sportives concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s selon les critères fixés.* »

Les sélectionnés devront participer à la préparation finale, être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FF Voile.

Fait à Paris, le 19 septembre 2016

Jacques CATHELINÉAU
Directeur Technique National

